

**PRÉSENTATION D'UN MÉMOIRE
À
L'OFFICE DE CONSULTATION PUBLIQUE DE
MONTRÉAL**

**PROJET DE PLAN DE PROTECTION ET DE MISE EN
VALEUR DU MONT-ROYAL**

Par

**GINETTE CLOUTIER
18 AVRIL 2008**

Mémoire présenté par Ginette Cloutier

Résidente de l'arrondissement d'Outremont depuis 25 ans.

Usagère du Mont-Royal, à pied, en vélo, en ski de fond, en contemplation ou en bavardage ou pour la promenade de son chien.

Amie de la Montagne, membre de la Société d'histoire d'Outremont, membre de la Société des musées québécois.

Professionnelle en éducation muséale et patrimoniale dans le milieu montréalais depuis 1981.

Plus spécifiquement,

- Formation universitaire de baccalauréat en urbanisme, maîtrise en conservation de l'environnement bâti (non complétée)
- Responsable d'un programme d'éducation au patrimoine architectural et urbain, programme mis en place conjointement par la Fondation Héritage Montréal et le Musée des beaux-arts de Montréal, 1981 à 1991
- Directrice de la direction Éducation-Action culturelle pour Pointe-à-Callière, musée d'archéologie et d'histoire de Montréal, 1992 à 2001
- Consultante en muséologie et patrimoine de 2002 à 2008

RÉSUMÉ DU PROPOS

La mise en valeur de l'arrondissement historique et naturel du Mont-Royal passe aussi par des programmes d'éducation, de sensibilisation et d'interprétation de tous les patrimoines, dans une vision intégrée et portant une signature originale, digne de la qualité (montréalaise et internationale) de l'œuvre d'Olmsted. Les programmes d'éducation et de sensibilisation ne se limitent pas à des brochures, dépliants, internet, expositions intérieures ou visites guidées comme semblent le souligner le document. Des interventions physiques comme des panneaux d'interprétation, des mosaïques au sol, des informations sur du mobilier urbain, des toiles, des installations vidéographiques ou artistiques ou des bornes interactives installées, ici et là, à travers le Mont-Royal peuvent drôlement marquer le paysage environnemental.

Il faut donc planifier et se concerter pour mettre en place des programmes d'éducation, de sensibilisation ou d'interprétation qui démontrent une vision, une originalité, une qualité et une signature montréalaises, qui plus est, se démarquent sur le plan international. Pourquoi pas ?.....Les Amis de la Montagne ou le Centre de la Montagne, organisme qui a développé une expertise certaine en matière d'éducation et d'interprétation des patrimoines du Mont-Royal (patrimoines historique, naturel, culturel, artistique (monuments funéraires) ne pourrait-il pas jouer ce rôle d'avant-garde ?

Préambule

C'est avec grand intérêt que j'ai participé aux ateliers thématiques portant sur la protection et la mise en valeur du Mont-Royal présentés par les différents services de la Ville de Montréal dans le cadre de la consultation publique organisée par l'Office de consultation publique de Montréal. Ces séances d'informations fort intéressantes et très bien documentées ont permis à plusieurs citoyens, ceux qui ont pris la peine de s'y présenter, de découvrir la diversité et la richesse du Mont-Royal que ce soit sur le plan de la bio-diversité, des paysages, des vues, des aménagements paysagers, du caractère architectural des institutions qui l'entourent, de l'archéologie ou des règlements existants ou prévus pour protéger le Mont-Royal..Un grand nombre de personnes présentes à cette consultation publique représentant divers organismes et qui ont déjà participé au processus de la Table de concertation du Mont-Royal ou à travers les conférences publiques des Amis de la Montagne avaient déjà pris connaissance de l'ampleur de ces informations.. Pour le simple citoyen, ces présentations étaient une occasion inespérée et enrichissante pour découvrir toute la richesse des patrimoines du Mont-Royal et rencontrer les spécialistes et fonctionnaires qui l'étudient et veillent à sa protection. Malheureusement trop peu de simples citoyens y ont participé. Le document *Plan de protection et de mise en valeur du Mont-Royal* et ses nombreux annexes étaient suffisamment détaillés pour comprendre la portée du plan de protection et de mise en valeur du Mont-Royal, ses points forts et ses lacunes.

Commentaires et recommandations

Les préoccupations et recommandations dont je vous fais part aujourd'hui portent en particulier sur l'aspect des programmes d'éducation et de sensibilisation.

Je laisserai d'autres personnes ou organismes plus compétents en la matière apporter leurs commentaires sur les autres aspects du document. À chacun, chacune de poser sa pierre.

Arrondissement historique et naturel du Mont-Royal

- Le document propose de façon évidente un parti pris pour le Parc du Mont-Royal et non pour l'Arrondissement historique et naturel du Mont-Royal. Était-ce pour alléger le texte ? Cela me semble une erreur importante de perspective. Et ce qui pourrait expliquer aussi que le Plan de protection et de mise en valeur porte davantage sur les aspects de la bio-diversité, de la bio-masse et de la notion d'éco-territoire. Le Parc du Mont-Royal ne peut être analysé en se basant principalement sur les critères d'un éco-territoire, sans risquer d'occulter, d'oublier ou d'affaiblir les dimensions patrimoniales environnementales, historiques, architecturales, archéologique et artistiques (art public et monuments funéraires) de cet arrondissement.

Étude de clientèles sur l'information transmise en matière d'éducation et de sensibilisation aux patrimoines du Mont-Royal.

L'accueil et les services au parc du Mont-Royal (2.2.2)

- Ce chapitre indique *qu'une étude de la clientèle a permis aux usagers de faire connaître les aspects du parc qui méritent une amélioration. (p.59)*
On remarque que parmi la liste énumérée des aspects à améliorer (propreté des lieux et des bâtiments, signalisation, entretien des sentiers, disponibilité du mobilier urbain, qualité des services d'alimentation, places de stationnement), il n'y a rien qui concerne les aspects d'éducation, sensibilisation ou information concernant les différents patrimoines qu'on retrouve sur le Mont-Royal). Il est surprenant que la clientèle n'ait pas mentionné cet aspect. La question a-t-elle été posée ? Les usagers sentent-ils le besoin d'en savoir plus, savent-ils où trouver ces informations ? Fréquentent-ils les activités des Amis de la Montagne ? Il serait intéressant d'en savoir plus à ce sujet pour orienter les interventions et actions futures dans ce domaine.

Pôles d'activités : Secteur Maison Smith et Secteur Chalet du Mont-Royal. Éducatif ou culturel ?

- Le document indique que le Parc est constitué de quatre pôles d'activités. (p.59)
 - o Lac aux Castors : pôle de loisirs et plein-air pour la famille
 - o Secteur Smith : pôle éducatif
 - o Secteur Chalet du Mont-Royal : pôle culturel
 - o Secteur de la Côte Placide : pôle de rassemblement

Dans les mesures évoquées à ce chapitre, on propose « *une analyse de la performance de chacun des pôles d'activités en termes d'accueil et d'information, de signalisation, d'entretien ainsi que d'équipements et de mobiliers disponibles aux usagers, de manière à identifier les problématiques et les solutions appropriées à mettre de l'avant ou les aménagements requis. Une priorité sera accordée à la mise en place d'une signalisation adéquate* ».

Je me pose des questions sur la signification que les auteurs du document accordent aux mots signalisation, information. et sur l'analyse qui a été faite pour décider de la mission de chacun des pôles.

Signalisation et information

Selon le Petit Robert 1, *signalisation signifie l'emploi et la disposition de signaux destinés à assurer la bonne utilisation d'une voie ou la sécurité des usagers.* Et je suis totalement d'accord qu'il y a une priorité à accorder à la signalisation et à l'information sur le Mont-Royal.

Mais par contre quelle place accorde-t-on à la sensibilisation, l'éducation et l'interprétation des patrimoines du Mont-Royal.

Le terme « information » ne semble pas toujours contenir les dimensions éducation, sensibilisation et interprétation.

Je comprends à la lecture du chapitre que le travail et l'analyse sont à faire mais j'aurais souhaité en connaître davantage, à cette étape-ci, sur les orientations générales en matière d'éducation, de sensibilisation et d'interprétation.

Je m'interroge également sur l'analyse qui a été réalisée pour décider de la mission de chacun des pôles.

En fait ce sont surtout les missions dévolues aux pôles Secteur Smith et secteur Chalet du Mont-Royal qui sont questionnables. L'excellent travail réalisé par le Centre de la Montagne dans le secteur Smith pour offrir des activités dites « éducatives » au milieu scolaire n'est pas exclusif aux groupes scolaires et n'est pas exclusif à des activités éducatives. Plusieurs personnes associent trop souvent le terme « éducatif » à scolaire. Le Centre de la Montagne offrent également des visites guidées pour les adultes ou groupes d'intérêts, des visites de l'exposition permanente, ou des activités culturelles telles la marche en raquette aux flambeaux et autres événements tels plantation d'arbres ou visites des cimetières.. Alors pourquoi ce pôle ne serait-il pas aussi culturel qu'éducatif ? Le Centre de la Montagne renouvellera son exposition permanente sous peu et pourrait aussi réaliser d'autres expositions temporaires dans la Maison Smith ou en plein-air portant sur différents aspects du patrimoine ?

Et en quoi le pôle du secteur Chalet du Mont-Royal serait-il culturel comparativement au secteur de la Maison Smith ? Prévoit-on y présenter des expositions ? Sur quels thèmes porteraient alors ces expositions, les paysages, l'histoire de Montréal, l'histoire des parcs urbains dans le monde ? En quoi se démarqueraient les thèmes d'expositions ou de manifestations de ces deux secteurs ?

Il est vrai que le document propose justement une analyse pour évaluer la performance des pôles mais j'aurais aimé avoir plus d'informations et d'argumentation sur les orientations déjà planifiées

Promouvoir, connaître et sensibiliser (2.3.1) Une signature de qualité de renommée internationale

- Les mesures proposées pour la promotion et la sensibilisation des propriétaires, usagers, scolaires ou touristes sont pertinentes mais manquent d'originalité, de vision, de signature et sans doute de financement. (p.61 à 64)
Car ce que le document propose le plus souvent comme moyens de sensibilisation et d'éducation sont les brochures, les dépliants, l'internet ou les activités éducatives des Amis de la Montagne sans trop élaborer sur la forme de celles-ci. Pourtant, beaucoup d'autres moyens et équipements pour éduquer et sensibiliser aux différents patrimoines ont déjà été explorés par exemple par les muséographes que ce soit à l'intérieur des musées- bâtiments ou à l'extérieur des murs. Certains moyens de sensibilisation et de diffusion mis en place à l'extérieur dans le Parc du Mont-Royal pourraient être plus spectaculaires, plus scénographiques, plus attirants pour les usagers et les touristes. Panneaux d'interprétation, mosaïques au sol (comme on en retrouve au Central Park), bornes interactives, aménagements paysagers « éducatifs », textes d'interprétation sur le mobilier urbain, utilisation de l'art public à des fins d'interprétation, banderolles, équipements visuels pour les vues, navette écologique colorée et signée proposant une visite guidée du Mont-Royal.

Cependant, l'ensemble de ces moyens d'interprétation « physiques » pourrait avoir un impact très important sur le paysage environnemental et culturel du Mont-Royal. Impact positif ou négatif. Positif si l'ensemble de ces moyens est harmonisé avec les autres interventions d'aménagement paysager, avec les interventions de signalisation et contribue à donner une signature visuelle de qualité, montréalaise et pourquoi pas internationale. Négatif évidemment si l'ensemble de ces interventions n'est pas planifié ni harmonisé et provient de plusieurs partenaires ou organismes. On pourrait se retrouver avec des interventions physiques de différentes qualité ou très disparates ou avec des milliers de dépliants, feuillets, brochures de toutes sortes éparpillés sur le sol. Il faut donc s'assurer d'une part que les services municipaux et les organismes qui sont les plus directement concernés par les programmes d'éducatifs et de sensibilisation aux patrimoines travaillent ensemble et de façon concertée. De plus, le recours à des firmes spécialisées en éducation muséale, en muséographie, en scénographie, en TIC ou en design urbain serait indispensable afin d'assurer une signature environnementale de qualité. Une recherche sur des moyens d'interprétation extérieurs en environnement explorés dans d'autres parcs urbains dans le monde pourrait nous éclairer ou nous inspirer sur des moyens à inventer.

Le rôle du Centre de la Montagne en matière d'éducation, de sensibilisation et de diffusion des patrimoines du Mont-Royal.

- Un point extrêmement important du document qu'il faut souligner est la reconnaissance du rôle majeur que l'organisme « les Amis de la Montagne » joue dans les domaines de l'éducation, de la sensibilisation et de la diffusion des patrimoines du Mont-Royal autant auprès des propriétaires, qu'usagers, scolaires ou touristes. Pour atteindre les objectifs proposés dans le document soit de doubler la clientèle scolaire ou d'accroître le nombre des usagers et des touristes par des programmes ou moyens d'éducation ou de sensibilisation, il faut augmenter considérablement les moyens financiers du Centre de la Montagne. Il est primordial que la Ville de Montréal reconnaisse la vocation particulière de cet équipement culturel de diffusion essentiel au cœur du Mont-Royal et lui accorde un financement de fonctionnement récurrent. En plus de planifier, de concevoir et d'offrir des activités d'éducation et de diffusion des patrimoines du Mont-Royal, le Centre de la Montagne ne serait-il pas l'organisme le plus expérimenté et le plus compétent pour analyser et coordonner l'ensemble des interventions physiques ou autres en matière d'éducation et de sensibilisation sur le Mont-Royal ? Les autres solutions financières pour le volet sensibilisation et éducation aux patrimoines du Mont-Royal : enveloppe budgétaire spécifique dans l'entente MCCCFCQ-Ville pour les projets de diffusion des patrimoines du Mont-Royal ; des recherches de financement auprès de Fondations et partenaires corporatifs préoccupés par l'éducation et l'environnement ; possibilités d'offrir à des commanditaires ou individus « d'acheter » une visibilité sur du mobilier urbain ou autre équipement visible à l'extérieur à titre d'ambassadeur du Mont-Royal.

Le financement est nécessaire dans tous les aspects de la protection et de la mise en valeur du Mont-Royal mais il ne faut pas oublier la diffusion et l'éducation qui arrivent souvent en bout de piste quand tout l'argent a déjà été dépensé pour

les études, les recherches et les inventaires. Il faut réserver le financement pour l'éducation et la sensibilisation des citoyens-usagers-touristes de tous âges.

En espérant que ces quelques commentaires puissent contribuer à enrichir votre réflexion et votre précieux travail sur la protection et la mise en valeur de l'arrondissement historique et naturel du Mont-Royal.

Très cordialement,

Ginette Cloutier
18 avril 2008